

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2011

PRESENTS ; Tous les conseillers sauf Didier TAILLARD excusé.

SECRETARE DE SEANCE : Emmanuel CLERGET

URBANISME :

Avis favorable aux demandes ci-dessous :

-DP : Wetzel Christian (Construction abri de jardin) « 15 rue de l'Eglise »

-PC : Jeannerod Daniel (Extension hangar existant pour abri voitures) « 6 chemin des gouffres »

-PC : Wetzel Christian (Création auvent structure métallique) « 15 rue de l'Eglise »

-PC : Dole Jean-Claude (Construction de deux garages accolés) « 13A rue du Beau Séjour »

-PC : Striby Chantal et Bernard (Modifications ouvertures, création nouvel accès et création surfaces habitables par changement de destination d'une partie des locaux) « 23 rue du Château »

-CUB : Par le cabinet SCP Bohl-Tournier-Pellissier sur la parcelle de Mr Foltête Pierre ZB113 au Craie

FINANCES : Budget général M14, Assainissement et Bois

Les comptes administratifs 2010, présenté par le 1^{er} adjoint, sont **votés à l'unanimité** en conformité avec les comptes de gestion 2010

Budget général M14 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	215 931,91 €	315 230,34 €	99 298,43 €
Investissement	151 313,48 €	136 003,11 €	-15 310,37 €
Reste à réaliser	12 590,55 €		-12 590,55 €

Budget assainissement M49 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	19 336,48 €	27 529,03 €	8 192,55 €
Investissement	31 459,04 €	35 921,70 €	4 462,66 €
Reste à réaliser	1 500 €		-1 500 €

Budget bois :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	18 574,26 €	20 190,51 €	1 616,25 €
Investissement	1 616,25 €	0 €	-1 616,25 €

TAUX D'IMPOSITION 2011 :

Le conseil vote à l'unanimité une augmentation de 2,5% des Taux de référence des 4 Taxes.

-La taxe d'habitation passe de 13,58 à 13,92

-La taxe foncière (bâti) passe de 8,02 à 8,22

-La taxe foncière (non bâti) passe de 10,14 à 10,39

-La taxe CFE (ancienne taxe professionnelle) passe de 13,85 à 14,2

Le produit attendu des 4 taxes est de 70527 € soit une augmentation de 1720 € par rapport à 2010, un prélèvement de 22 101€ sera reversé au FNGIR(fond qui permet de compenser la diminution des revenus des communes qui percevaient une Taxe Professionnelle importante)

BUDGET PRIMITIF 2011 :

Après présentation et explication par le Maire des trois budgets **le Conseil vote à l'unanimité** les budgets Général M14, Assainissement M49 et Bois.

Budget bois :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 970 €	20 000 €
Investissement	6 016,25 €	6 016,25 €

Budget assainissement M49 :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	21 686,66 €	33 569,8 €
Investissement	10 167,25 €	19 681,24 €

Budget Général M14 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	292 828,99 €	341 598,14 €
Investissement	341 505,66 €	403 652,66 €

SUBVENTIONS :

Dans le cadre du vote du Budget et après discussions, le conseil décide d'effectuer les subventions suivantes :

Sivom plateau de Tarcenay : 41 590€

Syndicat intercommunal éducation 2000 : 74 536 €

Association Foncière Trepot : 2 700 € (Prévision à affiner en fonction des derniers devis)

ACCA : 77 €

ADMR : 230 € (Suspendue en attente d'une évolution dans la gestion de cette association)

AIRC (insuffi. Rénaux) / Association Française Myopathes / Comice agricole / Croix rouge / Les amis de l'hôpital d'Ornans / Les virades de l'espoir et La ligue contre le cancer : 26 €

Bibliothèques Foucherans Trepot : 334 € (Donner à IASC plateau de Tarcenay au bénéfice de la bibliothèque)

Club du 3^{ème} Age : 110 €

Comité des fêtes : 369 €

Donneurs de sang Ornans : 63 €

Fan club de Vincent Philippe : 32 €

Jeunes : 1300 € (15 € par jeune licencié dans un club associatif)

K Danse : 256 €

Les amis de la fromagerie : 252 €

Divers : 175 €

DELIBERATIONS :

Appartement : Une délibération est prise pour la réalisation des travaux suite au devis réalisé (par les chantiers départementaux) dans l'appartement communal rue de l'église. Coût total de ses travaux : de remise en état : 8 132€ (sanitaires, radiateurs électriques et papiers peintures)

Presbytère : Une délibération est prise pour autoriser le maire à signer la convention de participation aux frais de fonctionnement du presbytère d'Epeugney.

Préavis : Une délibération est prise pour réduire le préavis de départ de Mr Piguët dans l'appartement 10 rue de l'école. Mme Bischoff Laurence emménagera prochainement dans cet appartement.

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES

Abri de l'école : Les chéneaux pour l'abri sont arrivés, ils seront posés pendant les vacances.

Bois : La réception des lots de bois est fixée au dernier Samedi du Mois de Mai.

Décharge : Le conseil demande à tous de respecter les différents endroits de décharge. De plus nous rappelons que ce lieu est **STRICTEMENT** réservé aux personnes agissant à titre privé et non professionnel. En cas de non respect de ces règles, le conseil se réserve le droit de condamner cette décharge.

Café de la Ferme : Suite à la décision de Mme Presse de cesser son activité, le conseil propose aux personnes intéressées par la reprise du café de se présenter à la Mairie avant le 30 Mai 2011.

Travaux : Les travaux autour de l'école ont commencé, après le déplacement du monument, l'enfouissement des réseaux secs par le SYDED est en cours.

Scrutin : Le maire informe les conseillers que la commune a reçu un chèque de 81€ (de la part de l'Etat) pour avoir tenu le bureau de vote.

Bal : Le maire informe le conseil qu'une demande a été faite par une société extérieure pour l'organisation d'un Bal le 30 Avril 2011 dans le centre d'animation. Pour des raisons de sécurité, le conseil refuse cette demande.

Tonte : Une convention sera prise prochainement, avec les chantiers départementaux, pour réaliser la tonte des espaces verts de la commune dans le cas où les employés communaux ne pourraient pas intervenir.

Musée : Une réunion aura lieu prochainement pour organiser l'ouverture du musée lors des visites. Le maire propose qu'Anne Liegeon soit mise à disposition quelques heures par semaine pendant la période estivale.

Association Foncière : Des devis ont été réalisés pour la réfection des chemins de la commune. Les Chemins sont les suivants : Chemin de la gare - Chemin de Montbon – Chemin de Rougelot et Chemin des Charmes. Les travaux seront réalisés courant de l'année et pris en charge des remboursements du prêt : à 50% par l'AF et 50% par la commune.

Monument : Une demande est faite par Roland Philippe pour réutiliser les anciennes bornes du monument aux Morts pour un aménagement au village.

Séance levée à 0h30

**SECRETAIRE DE SEANCE
EMMANUEL CLERGET**